

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CAUMONT SUR DURANCE SEANCE DU 28 MARS 2019

Membres en exercice :

27

Membres présents :

16

Date de convocation

21/03/2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Joël FOUILLER**

Etaients présents : Mmes/MM. FOUILLER, GROSJEAN - DEBUE - MOREL - DANON - SCHMITZ - SOLA - CASAMATTA - JULIEN - SILVY - DAMIGNANI - FREYTAG - BILLAUD - LUSTENBERGER - HOSTALERY - MASSEY

Procurations : C. GIORGINI à V. DEBUE
Y. PHILIBERT à J-L. SOLA
C. REYNAUD à R. JULIEN
N. CZIMER-SYLVESTRE à E. MASSEY

Absents : E. PALMA - R. MAUREL - F. UFFREN - A. HERVIEUX - P. RAMOINO - A-M. ROUBAUD - D. LAGORCE

Secrétaire : Pascal GROSJEAN

Délibération n° DEL 03 – 28.03.19 – DOMAINE – Déclaration d'Utilité Publique (DUP) – Projet de création de stationnement et sécurisation de cheminement rue du Jardin Romain – Approbation du dossier d'enquête publique parcellaire complémentaire
Rapporteur : Pascal GROSJEAN

- Vu la délibération du 23 novembre 2017 ;
- Vu le rapport du commissaire enquêteur en date du 5 février 2019 mentionnant que deux riverains n'avaient pas été informés de la procédure pour faute d'adressage ;
- Vu les observations de Monsieur le Préfet de Vaucluse du 26 février 2019 ;
- Considérant qu'après avoir effectué des recherches les deux personnes en question peuvent être informées de ladite enquête ;

Il convient de procéder à une enquête publique parcellaire complémentaire.

Il est demandé au conseil municipal :

- D'approuver le dossier d'enquête parcellaire relatif à la réalisation de stationnements et à la sécurisation de cheminements piétonniers rue du Jardin Romain ;
- De solliciter auprès du Préfet de Vaucluse l'ouverture de l'enquête publique parcellaire ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte de cession amiable par les propriétaires des parcelles concernées qui pourrait intervenir en cours de procédure d'expropriation ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes démarches relatives à l'organisation de cette enquête.

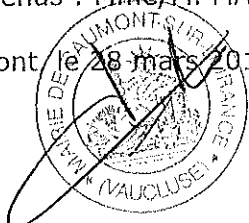
Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le dossier d'enquête parcellaire relatif à la réalisation de stationnements et à la sécurisation de cheminements piétonniers rue du Jardin Romain ;
- Sollicite auprès du Préfet de Vaucluse l'ouverture de l'enquête publique parcellaire ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte de cession amiable par les propriétaires des parcelles concernées qui pourrait intervenir en cours de procédure d'expropriation ;
- Autorise Monsieur le Maire à engager toutes démarches relatives à l'organisation de cette enquête.

Ont voté pour : Mmes/MM. FOUILLER - GROSJEAN - DEBUE - MOREL - DANON - SCHMITZ - SOLA - CASAMATTA - JULIEN - SILVY - DAMIGNANI - FREYTAG - BILLAUD - LUSTENBERGER - HOSTALERY - GIORGINI - PHILIBERT - REYNAUD

Se sont abstenus : Mme/M. MASSEY - CZIMER-SYLVESTRE

Fait à Caumont le 28 mars 2019
Le Maire
Joël Fouiller



Le Maire de Caumont sur Durance certifie le caractère exécutoire de la présente délibération le 28/03/19
Acte :
Parvenu à la Préfecture le 28/03/19
Publié le 28/03/19
Affiché le 28/03/19